

Inscription Foot saison 2024-2025

Pour que vos inscriptions soient prises en compte et que vos enfants aient leur place il vous faut :

- 1) Être inscrit sur COMITI (<https://usol.comiti-sport.fr>)
- 2) Avoir réglé la cotisation (CB et Chèques ou Chèques vacances à envoyer ou à déposer au 5 rue de la déserte à Vaugneray, permanence à cette adresse tous les matins de 9h à 12h)
- 3) Avoir fait la licence du joueur/se

Ne rien louper sur l'inscription à l'USOL Foot

Mon enfant était joueur/joueuse de l'USOL Foot en 2023-2024 :

- 1) J'ai reçu le mail de renouvellement de licence de la FFF :
 - _ Répondre au mail de la FFF
 - _ S'inscrire sur comiti et régler la licence
- 2) Je n'ai pas reçu le mail de renouvellement de licence de la FFF :
 - _ S'inscrire sur comiti et régler la licence
 - _ Remplir le document « Demande de licence », et nous le retourner avec une photo d'identité et une photocopie de carte d'identité recto verso ou bien le livret de famille (+ règlement si non réglé sur comiti par CB)

Mon enfant était joueur/joueuse d'un autre club de Foot en 2023-2024 :

(Ne pas répondre au mail de la FFF que vous avez dû recevoir normalement)

- _ S'inscrire sur comiti et régler la licence
- _ Remplir le document « Demande de licence », et nous le retourner avec une photo d'identité et une photocopie de la carte d'identité de l'enfant recto verso ou bien le livret de famille (+ règlement si non réglé sur comiti par CB)

Mon enfant ne jouait dans aucun club de Foot en 2023-2024 :

- _ S'inscrire sur comiti et régler la licence
- _ Remplir le document « Demande de licence », et nous le retourner avec une photo d'identité et une photocopie de la carte d'identité de l'enfant recto verso ou bien le livret de famille (+ règlement si non réglé sur comiti par CB)

Si vous n'avez pas reçu le mail pour le renouvellement de licence ou si vous voulez réinscrire votre enfant en direct, venez lors de la permanence du Samedi 6 Juillet 2024 au matin de 9h à 12h, au stade de foot de Vaugneray. Seuls les dossiers COMPLETS seront acceptés.

Dans les 3 cas pensez bien à nous retourner aussi le document « Pack licence » complété afin que vos enfants aient leurs équipements au plus vite, nous ne pourrons commander ceux-ci qu'une fois les documents de licence et le règlement reçus.

Quelques dates à retenir

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| Repas de fin d'année | Samedi 6 Juillet |
| Permanence licence au stade | Samedi 6 Juillet 9h-12h |
| Reprise des entrainements | Lundi 9 Septembre |
| Photos d'équipes | Samedi 14 Septembre |

N'hésitez pas à nous retourner le document du pack de licence choisi pour l'an prochain à l'occasion de la permanence le samedi 6 Juillet.

AUCUN DOCUMENT DE LICENCE NE POURRA ETRE TRANSMI AUX COACHS LORS DES SEANCES